



**Décisions et Résolutions adoptées
à la 116^e session du
Conseil international du Café**

9 – 11 mars 2016

Point 1:	Adoption de l'ordre du jour et calendrier des réunions.....	2
Point 2:	Admission d'observateurs	2
Point 3:	Voix et pouvoirs	2
Point 4:	Accord international de 2007 sur le Café	3
Point 5:	Rétrospective 2014/15	3
Point 6:	Situation du marché du café	4
Point 7:	Études et rapports	5
Point 8:	Conférence mondiale du Café	6
Point 9:	Programme des activités	7
Point 10:	Examen stratégique de l'OIC	8
Point 11:	Forum consultatif sur le financement dans le secteur du café	9
Point 12:	Rapports des présidents des organes de l'OIC	10
Point 13:	Recherche sur le café.....	14
Point 14:	Coopération avec d'autres organisations.....	14
Point 15:	Politiques nationales du café.....	16
Point 16:	Questions financières et administratives	17
Point 17:	Fonds spécial	19
Point 18:	Questions diverses.....	19
Point 19:	Prochaines réunions	20

1. Le Conseil international du Café, présidé par M. Iván Romero Martínez, s'est réuni à Addis-Abeba (Éthiopie) du 9 au 11 mars 2016. Le Président a remercié le Gouvernement éthiopien d'accueillir la quatrième Conférence mondiale du Café et la 116^e session du Conseil international du Café. Le Président a également souhaité la bienvenue aux plus récents membres de l'Organisation, la République démocratique du Congo et le Pérou, représentés respectivement par M. Faustin Lokinda et par M. Claudio de la Puente. Il a souhaité la bienvenue aux ministres et ambassadeurs qui sont venus à Addis-Abeba pour assister à la session du Conseil, notamment M. Luiz Mauro Lecker Vieira, Ministre des affaires étrangères du Brésil, qui s'est également adressé au Conseil. M. Mauro Vieira a parlé de l'importance du café au Brésil, de l'état de l'industrie nationale du café et du rôle du Brésil au sein de l'OIC.

2. Le Président a mentionné spécialement les délégués qui participent aux réunions pour la première fois et les représentants des pays non-membres, en particulier les représentants de l'Association chinoise du café.

Point 1 : Adoption de l'ordre du jour et calendrier des réunions

3. Le Conseil a adopté le projet d'ordre du jour figurant dans le document [ICC-116-0 Rev. 1](#) et a pris note du calendrier des réunions.

Point 2 : Admission d'observateurs

4. Le Secrétaire a présenté le document [ICC-116-2](#) dans lequel figure le détail des observateurs dont l'admission aux sessions de 2015/16 avait été approuvée par le Conseil en septembre 2015. Aucune autre demande d'octroi du statut d'observateur n'a été déposée pour cette session. Le Conseil a décidé que, conformément à la pratique normale, les points de l'ordre du jour relatifs aux finances ne seraient pas ouverts aux observateurs.

Point 3 : Voix et pouvoirs

Point 3.1 : Répartition des voix pour l'année caféière 2015/16

5. Le Conseil a pris note de la situation des arriérés de contributions qui affectent les droits de vote au 4 mars 2016, figurant dans le document [ICC-116-1](#).

Point 3.2 : Pouvoirs

6. Le Secrétaire a informé le Conseil que les pouvoirs présentés par les Membres avaient été examinés et trouvés en bonne et due forme. Le Secrétaire a demandé que tous les Membres qui n'avaient pas encore présenté l'original de leurs pouvoirs le fassent le plus rapidement possible. Le Conseil a approuvé le rapport verbal sur les pouvoirs.¹

¹ Le rapport a été distribué ultérieurement, accompagné de la liste des délégations, sous la cote ICC-116-13.

Point 4 : Accord international de 2007 sur le Café

Point 4.1 : Participation à l'Accord international de 2007 sur le Café

7. Le Directeur exécutif a indiqué que des progrès significatifs avaient été accomplis depuis la session de septembre du Conseil en termes d'adhésion de l'Accord de 2007. Il a indiqué que l'Organisation comptait désormais 42 Membres exportateurs et 8 Membres importateurs. Le 14 décembre, la République démocratique du Congo a ratifié l'Accord et le Pérou y a adhéré. Le Conseil a pris note des déclarations de M. Faustin Lokinda, Conseiller principal du Président de la République démocratique du Congo et de M. Claudio de la Puente, Ambassadeur du Pérou au Royaume-Uni.²

8. En ce qui concerne les non-membres, le Directeur exécutif a indiqué que le Laos faisait des progrès et que, dans leur dernière communication, les autorités de ce pays étaient optimistes quant à une prochaine adhésion à l'Accord de 2007. Le Directeur exécutif a invité les Membres à saisir l'occasion pour discuter avec les représentants chinois présents aux réunions à titre d'observateurs.

9. Le Conseil a pris note de ces renseignements et a approuvé le rapport sur la participation à l'Accord figurant dans le document [ICC-116-3](#).

Point 4.2 : Article 48 de l'Accord de 2007

10. Le Secrétaire a rappelé aux Membres que le paragraphe 2 de l'article 48) de l'Accord dispose que le Conseil passe en revue l'accord cinq ans après son entrée en vigueur et prend les décisions appropriées. L'Accord de 2007 étant entré en vigueur le 2 février 2011, le cinquième anniversaire est tombé le 2 février 2016.

11. Les commentaires des Membres sur ce sujet ont été centrés sur la nécessité de préserver l'actualité de l'Accord dans un monde du café en évolution rapide. Il a été noté que l'examen stratégique en cours permettrait de préciser si l'Accord devait être modifié ou non. Un Membre a souligné que l'Accord était d'actualité et que toute renégociation nécessiterait beaucoup de temps et d'efforts.

12. Le Conseil a pris note de ces observations et du lien entre les dispositions de l'article 48 de l'Accord et les résultats de l'examen stratégique.

Point 5 : Rétrospective 2014/15

13. Le Directeur exécutif a présenté la Rétrospective de l'année caféière 2014/15. Il a fait référence à plusieurs événements notables, notamment le cinquième Forum consultatif sur

² Les deux déclarations ont été diffusées respectivement sous les cotes [ICC-116-11](#) et [ICC-116-10](#).

le financement dans le secteur du café, le Forum mondial du Café et la Journée internationale du Café. Il a également souligné que 2014/15 a été l'année où l'OIC a formalisé son premier partenariat public-privé sous la forme de l'initiative Vision 2020. De plus amples détails sur Vision 2020 sont donnés au titre du point 14: Coopération avec d'autres organisations.

Point 6 : Situation du marché du café

14. La Chef des opérations a fait le point de la situation du marché mondial du café. Elle a indiqué que l'estimation de l'OIC de la production mondiale de café pour la campagne 2015/16 était de 143,4 millions de sacs de 60 kg, soit 1,4% de plus que l'an dernier. La baisse de production au Brésil (43,2 millions de sacs) a été compensée par des augmentations au Viet Nam, en Colombie et en Indonésie, entre autres. Au cours des cinq premiers mois de 2015/16, la production de la Colombie était déjà de 6,4 millions de sacs contre 5,4 millions de sacs pour la même période de l'année dernière. L'Indonésie a été affectée par des conditions météorologiques défavorables mais une légère reprise à 11 millions de sacs a été estimée. En Afrique, la production est en hausse de 6,1% pour atteindre 17,1 millions de sacs, soit près de 12% du total mondial. En Éthiopie, la production a été estimée à 6,4 millions de sacs, soit 3,4% de moins que l'an dernier, car des pluies irrégulières ont eu un effet négatif sur la récolte. Des augmentations sont attendues en Amérique centrale et au Mexique car la région se remet de l'épidémie de rouille des feuilles du caféier, même si le Pérou est encore gravement touché.

15. Dans la perspective de la campagne 2016/17, la Conab du Brésil a initialement estimé la production du pays entre 49,1 et 51,9 millions de sacs. Cela pourrait être une récolte record pour le Brésil, plus élevée que les 50,8 millions de sacs de 2012/13.

16. La consommation mondiale de café pour l'année civile 2015 a été estimée à 152,1 millions de sacs, contre 150,3 millions en 2014. La consommation totale des pays importateurs a été estimée à 104,9 millions de sacs tandis que celle des pays exportateurs a augmenté à un taux moyen de 2,1% au cours des quatre dernières années, pour atteindre 47,3 millions de sacs.

17. Ces chiffres de la production et de la consommation suggèrent que 2015/16 sera une autre année déficitaire sur le marché du café, avec une demande supérieure à l'offre. Cet écart est comblé par l'accumulation des stocks, en particulier dans les pays exportateurs, pendant les années précédentes lorsque la production était plus élevée.

18. La Chef des opérations a indiqué que les prix du café se sont récemment stabilisés mais qu'ils restaient à des niveaux très bas. Le prix indicatif composé moyen de l'OIC était de 111,75 cents EU la livre en février, soit 0,8% de plus que le mois précédent mais en baisse par rapport aux 141,10 cents de l'année dernière. Cette baisse du marché du café au cours des 18 derniers mois est principalement attribuable à l'appréciation continue du dollar et à la

faiblesse générale des prix mondiaux des matières premières. En ce qui concerne l'avenir, il faut garder à l'esprit que cette tendance va également faire augmenter le coût des intrants importés dans la production de café, en particulier les engrais et les machines, et qu'elle est susceptible d'entraîner une réduction des investissements dans la production au fil du temps. L'inflation intérieure augmente également le coût de la main d'œuvre, qui peut représenter de 60% à 70% du coût global de la production.

19. Le niveau des exportations est resté élevé, permettant la reconstitution des réserves des pays importateurs et assurant aux torréfacteurs une marge considérable contre les problèmes d'approvisionnement à court terme. Cela a empêché toute reprise significative des prix. Le Conseil a pris note du rapport.

Point 7 : Études et rapports

20. L'Économiste principal a présenté une nouvelle étude intitulée "Les futurs producteurs de café: le défi du changement de génération dans les zones rurales des pays africains", publiée sous la cote ICC-116-4 pour répondre à la préoccupation générale des producteurs vieillissants. L'étude examine les données existantes et les résultats dans le contexte du secteur du café avec un accent particulier sur les pays de l'Afrique sub-saharienne sélectionnés.

21. Il a souligné que, d'une part, il existe des opportunités dans le secteur agricole et que, d'autre part, les jeunes dans les pays africains sont de moins en moins intéressés par un avenir dans l'agriculture. Les jeunes sont de moins en moins enclins à suivre les traces de leurs parents et à se livrer à la culture du café. Les jeunes ruraux, qui sont souvent plus instruits que leurs parents, sont considérés comme le moteur potentiel du changement dans le secteur agricole en raison de leur propension à adopter les innovations technologiques et à mettre en œuvre les techniques agricoles modernes qui sont essentielles pour augmenter la productivité dans le secteur du café.

22. Les principaux moyens de faire participer les jeunes au secteur du café sont d'augmenter son attrait comme stratégie de subsistance. La viabilité économique relative de la culture du café par rapport aux autres cultures agricoles ou aux activités non agricoles génératrices de revenus doit être accrue. Un environnement plus favorable aux entreprises doit être créé dans les zones rurales en levant les contraintes de longue date à l'agriculture. Dans le même temps, le cas échéant, une attention particulière doit être accordée aux facteurs qui affectent de manière disproportionnée les jeunes, par exemple, un meilleur accès au financement et à la terre.

23. Le Conseil a pris note de cette étude.

Point 8 : Conférence mondiale du Café

24. M. Wondirad Mandefro, Ministre d'État de l'agriculture de l'Éthiopie a fait rapport au Conseil sur les résultats de la quatrième Conférence mondiale du Café qui a eu lieu du 6 au 8 mars à Addis-Abeba.

25. Au nom du Gouvernement éthiopien, le Ministre d'État a remercié le Président du Conseil international du Café, M. Iván Romero Martínez, Ambassadeur du Honduras, et le Directeur exécutif de l'Organisation internationale du Café, M. Robério Oliveira Silva, pour leur coopération dans l'organisation de cet événement pour la première fois sur le sol africain.

26. Les 77 pays Membres de l'OIC et plus de 1000 participants, notamment des producteurs de café, des représentants des gouvernements, du secteur privé et des organismes internationaux, ont participé à une série de discussions sur le thème de la Conférence, "Favoriser la culture et la diversité du café". Les principaux thèmes couverts dans les sessions allaient de l'égalité des sexes dans le secteur du café au rôle des politiques publiques dans l'augmentation de la productivité agricole.

27. Avec 51 exposants dans la zone d'exposition mettant en valeur le secteur du café éthiopien, la Conférence était une véritable célébration de la culture et de la diversité du café. Le Ministre a noté que la Conférence avait annoncé un nouveau départ pour l'industrie éthiopienne du café, en particulier avec le lancement de la stratégie de mise en valeur du café et la mise en place de l'Autorité de commercialisation et de mise en valeur du café et du thé qui sera le fer de lance de l'industrie du café nationale.

28. Il a résumé les principaux messages de la Conférence de la manière suivante. Tout d'abord, un large consensus s'est fait parmi les conférenciers et les délégués que l'augmentation de la rentabilité et de la productivité de la culture du café était la clé de l'avenir de l'ensemble du secteur. D'autre part, les intervenants ont souligné que pour faire progresser les pratiques durables dans la chaîne de valeur, la coordination entre les différents programmes et initiatives à la disposition des producteurs devait être améliorée. Troisièmement, le changement climatique a été identifié comme un grave défi pour le secteur du café qui aurait besoin d'être traité par un nombre accru de partenariats public-privé afin d'intensifier la recherche et de développer ce sujet. Quatrièmement, la nécessité et le bien-fondé de l'inclusion des femmes et des jeunes dans le secteur du café sont un thème commun. Enfin, alors que de nombreux défis ont été identifiés dans le secteur du café, il existe également des opportunités dans la mesure où le café reste un marché en pleine croissance.

29. Le Ministre a estimé que la Conférence a été un succès et a invité tous les Membres à soumettre leurs observations, en particulier en ce qui concerne les améliorations qui pourraient être apportées et introduites pour la cinquième Conférence mondiale du Café.

30. De nombreux Membres ont pris la parole pour exprimer leur profonde gratitude au Gouvernement éthiopien et au Secrétariat d'avoir organisé la Conférence mondiale du Café et les réunions de l'OIC. Les Membres ont remercié le Gouvernement éthiopien de son hospitalité et de leur offrir la possibilité de visiter le berceau du café. Les Membres se sont également félicités du fait que le Ministre d'État de l'agriculture était en mesure de les honorer de sa présence pour l'ensemble des réunions. Dans le même temps, les Membres africains ont tenu à exprimer leur fierté à l'égard de leur voisin pour une conférence si bien organisée qui ouvrira sans doute la voie à de futures rencontres du café sur le continent. Les délégués ont salué les organisateurs pour avoir organisé une telle conférence intéressante qui portait sur un grand nombre des défis actuels du secteur du café. Ils ont souligné l'importance de l'intégration par le Secrétariat des résultats de ces discussions, en particulier à la lumière de l'examen stratégique de l'Organisation.

Point 9 : Programme des activités

31. La Chef des opérations a présenté le document [ICC-116-7](#) dans lequel figure le rapport final sur le programme des activités de l'année caféière 2014/15. Le document fournit une évaluation interne de la mise en œuvre de toutes les activités, comme prévu dans le Programme des activités pour 2014/15 ([ICC-113-11](#)). La plupart des activités ont été examinées plus en détail au titre d'autres points de l'ordre du jour du Conseil, comme l'initiative Vision 2020 (point 14: Coopération avec d'autres organisations). La Chef des opérations a noté qu'un résumé actualisé de l'état d'avancement des projets de l'OIC figurait dans le document [PJ-99/16](#).

32. La chef des opérations a également présenté le programme des activités pour 2016/17 ([WP-Council 265/16](#)) qui est basé sur le Plan d'action de l'OIC ([ICC-105-19 Rev. 3](#)). Une estimation du coût des activités spécifiques est donnée en annexe (£40 000 pour la transparence du marché du café (Activité 6) et £10 000 pour la communication, la sensibilisation du public et la diffusion des connaissances (Activité 20)). Ces coûts prévus sont les mêmes que pour l'année caféière 2015/16 et sont incorporées dans le projet de budget administratif pour l'exercice 2016/17 ([FA-119/16](#)).

33. L'examen stratégique a été discuté plus en détail au titre du point 10 de l'ordre du jour et les Membres ont été invités à noter qu'une révision du Plan d'action de l'Organisation devait être entreprise par le Groupe de travail et que le projet de programme des activités pour l'année prochaine serait alors modifié en conséquence.

34. Les Membres ont été sensibles à la quantité de travail qu'avait nécessité la préparation des deux documents. Avec 29 actions stratégiques et 85 activités, un Membre a estimé qu'une orientation plus précise était nécessaire. Il s'est également inquiété que certaines actions avaient un caractère général et que des détails supplémentaires étaient nécessaires afin

d'orienter la gestion interne et de faciliter la communication externe. Les exemples spécifiques cités étaient les missions dans les pays Membres, les rapports de l'OIC et les pays des projets. Le même Membre a souligné la qualité des buts deux et quatre mais a indiqué que les buts premier et trois étaient de moindre qualité. Il a estimé que l'action 25 était de très grande qualité et qu'elle pourrait être considérée comme un modèle pour développer certaines des actions les moins détaillées.

35. Un autre Membre a exprimé un soutien direct pour les actions sur la promotion d'un juste prix, les facteurs de conversion, les obstacles au commerce et à la consommation et les statistiques normalisées car ces actions renforcent les capacités des petits exploitants. Il a souligné l'importance du choix d'indicateurs appropriés et a demandé que l'action 19 sur les agences d'exécution de projet soit éclaircie ou retirée.

36. Il a également été demandé qu'une comparaison avec l'année précédente soit incluse dans le rapport final sur les activités.

37. Enfin, une préoccupation a été soulevée au sujet de l'incertitude qui entoure le contrat du Directeur exécutif et de l'incidence de cette incertitude sur le programme des activités de l'année prochaine. Le Président a assuré les Membres que les activités de l'Organisation continueraient, quelle que soit la personne en charge. Le Conseil a pris note des observations et des documents.

Point 10 : Examen stratégique de l'OIC

38. Le Président du Groupe de travail sur l'examen stratégique de l'OIC a informé le Conseil que le Groupe s'est réuni le jeudi 10 mars pour la cinquième fois depuis qu'il a été créé en septembre 2015. La réunion a porté sur l'examen du mandat, le calendrier et la table des matières contenus dans le document [WP-Council 266/16 Rev. 1](#).

39. Le Président a indiqué qu'à la suite des discussions tenues par le Groupe de travail, le Secrétariat a publié une deuxième version révisée du document. Il a indiqué qu'un Membre avait fait des commentaires sur la nécessité d'ajouter des détails au document et de clarifier plusieurs points afin que l'examen soit transparent, objectif et robuste.

40. Des remarques ont également été faites sur la longueur du processus qui n'est pas conforme à la Résolution approuvée en septembre 2015, selon laquelle l'examen devrait être terminé en septembre 2016. Les Membres ont convenu que le calendrier de l'examen stratégique devait se conformer au calendrier approuvé dans la Résolution.

41. Enfin, le Président a indiqué qu'il y avait eu une discussion sur les incidences financières de l'examen stratégique sur le budget de l'exercice 2016/17 que le Comité des finances et de l'administration avait décidé de recommander à l'approbation du Conseil. Le

Secrétariat a assuré les Membres du Groupe de travail que le coût de l'examen stratégique serait contenu dans les limites du budget 2015/16. La mise en œuvre des recommandations de l'examen stratégique aura très probablement des incidences financières qui, à long terme, devront être discutées à l'avenir par le Comité des finances et de l'administration.

42. Pendant la session du Conseil, un Membre a souligné certains des changements importants qui ont été apportés au document, notamment la plupart des paragraphes supplémentaires sur l'allocation des ressources. Toutefois, le délégué a demandé au Secrétariat d'examiner puis d'indiquer où dans le programme des activités les fonds nécessaires seraient trouvés et, par conséquent, quelles activités seraient réduites en 2016/17. Le Secrétariat a noté ses préoccupations.

43. Le Conseil a approuvé le projet révisé figurant dans le document [WP-Council 266/16 Rev. 2](#).

Point 11 : Forum consultatif sur le financement dans le secteur du café

44. Le groupe restreint a tenu sa neuvième réunion le jeudi 10 mars 2016. Le principal sujet de discussion a été le sixième Forum consultatif sur le financement dans le secteur du café qui se tiendra à Londres en septembre 2016. Après un bref aperçu des cinq Forums précédents donné par le Directeur exécutif, le Président du groupe restreint a présenté une proposition pour le sixième Forum.

45. Compte tenu des nouveaux défis auxquels les pays producteurs de café sont confrontés, en particulier ceux liés à un secteur du café durable, il a suggéré que le Forum se concentre sur le pilier de la durabilité qui est souvent négligé, celui de la viabilité économique. Rendre la culture du café économiquement durable est un enjeu majeur non seulement en termes sociaux mais pour toute la chaîne de valeur. En conséquence, cet objectif devrait être perçu comme un défi commercial.

46. Conscient de ce fait et après avoir consulté les autres Membres, le Président a suggéré que lors du sixième Forum, les représentants des producteurs de café ainsi que les représentants du secteur public et privé pourraient trouver un terrain d'entente pour parvenir à la viabilité économique. Il a également souligné qu'il pourrait être intéressant de faire participer les négociants, les torréfacteurs et les détaillants de café car ils ont la possibilité d'effectuer des changements pour rendre le secteur du café viable à long terme. Le Président a souligné que des solutions nouvelles sont nécessaires pour ces nouveaux défis et celles-ci peuvent être trouvées grâce à des méthodes créatives, dynamiques qui sont actuellement en cours d'élaboration. Il a cité des initiatives visant à débloquer les flux de capitaux privés comme exemple de ces méthodes.

47. S'agissant du format du Forum, il a été décidé que cette rencontre d'un jour devrait inclure des présentations d'experts qui décriraient la situation socioéconomique dans le secteur du café et les derniers outils et initiatives. Outre ces présentations, du temps serait consacré à des tables rondes simultanées au cours desquelles des dialogues individuels pourraient s'engager et les producteurs pourraient discuter avec le secteur privé de mesures concrètes permettant de progresser.

48. Les Membres ont été invités à envoyer au Secrétariat les idées qu'ils pourraient avoir au sujet de partenaires potentiels qui pourraient être contactés pour parrainer l'événement.

49. Le Président a indiqué que le Forum se tiendra à Londres pendant la 117^e session du Conseil, du 19 au 23 septembre 2016. Pendant cette semaine, le groupe restreint tiendra également sa prochaine réunion. Le Président a indiqué que des détails supplémentaires sur le Forum seraient largement diffusés en temps voulu.

50. Le Conseil a pris note du rapport du Président et a approuvé sa proposition pour le sixième Forum consultatif.

Point 11.1 : Conseillers du groupe restreint

51. Le Conseil a nommé les conseillers ci-après au groupe restreint:

- Mme Noemí Pérez, Alliance financière pour le commerce durable (FAST)
- M. Roy Parizat, Banque mondiale
- M. Silas Brasileiro, Conseil national du café (Brésil)
- M. Nicolás Tamari, Sucafina

Point 12 : Rapports des présidents des organes de l'OIC

Point 12.1 : Comité consultatif du secteur privé

52. Le Comité consultatif du secteur privé (CCSP) a tenu sa 42^e réunion le jeudi 10 mars 2016.³ Étant donné que ni le Président ni le Vice-président n'étaient en mesure d'y assister, le Directeur exécutif a présidé la réunion en leur nom.

53. Le Comité a discuté brièvement des résultats de la première Journée internationale du Café, lancée le 1 octobre 2015, et des plans initiaux pour la campagne 2016. Certains Membres ont indiqué qu'ils souhaitaient aider le Secrétariat à préparer la prochaine Journée internationale du Café. Le Directeur exécutif a remercié les représentants du CCSP pour leur soutien et a déclaré que le Secrétariat avait hâte de travailler avec les Membres au cours des six prochains mois pour préparer la journée.

³ Le rapport de cette réunion a été distribué ultérieurement sous la cote [PSCB-148/16](#).

54. Le Directeur exécutif a indiqué que le Comité avait entendu une présentation très intéressante du représentant de l'Association américaine des cafés de spécialité (SCAA) sur sa nouvelle roue des saveurs des dégustateurs de café développée en collaboration avec World Coffee Research. La roue des saveurs des dégustateurs de café repose sur un lexique sensoriel développé par l'industrie du café avec des experts en science sensorielle, et est conçue pour être facilement accessible aux dégustateurs de café. Le Directeur exécutif a encouragé tous les Membres à explorer la roue des saveurs sur le site Web de la SCAA.

55. Le représentant de l'Association chinoise du café a exprimé le désir de l'Association d'accroître la participation entre l'OIC et la Chine, et potentiellement de devenir Membre du CCSP dans un proche avenir. Pendant la réunion du Conseil, l'Union européenne a proposé de nommer l'Association. Le Secrétariat a accueilli favorablement cette proposition mais a demandé que la nomination soit faite par écrit à temps pour la prochaine session du Conseil.

56. Le Conseil a pris note de ce rapport.

Point 12.2 : Comité de promotion et de développement des marchés

57. Le Comité de promotion et de développement des marchés a tenu sa 11^e réunion le jeudi 10 mars 2016.⁴ Après avoir adopté le projet d'ordre du jour figurant dans le document [PM-47/15 Rev. 1](#), le Comité a nommé Mme Vera Espíndola (Mexique) Présidente et Mme Amy Diggs (États-Unis d'Amérique) Vice-présidente pour l'année caféière 2015/16.

58. Le Secrétariat a fait rapport sur le protocole d'accord signé avec Oxfam l'année dernière pour promouvoir une campagne de collecte de fonds à l'occasion de la première Journée internationale du Café (JIC), le 1 octobre à 2015. Il a été noté qu'Oxfam avait indiqué que près de €3 000 avaient été collectés pendant la campagne. Malheureusement, ce montant ne couvre pas les coûts engagés par Oxfam dans la campagne et le conseil d'administration d'Oxfam a décidé de mettre fin à l'activité. Le Secrétariat a suggéré que pour les futures campagnes de la Journée internationale du Café, l'OIC cherche à coopérer avec autant de parties prenantes que possible pour promouvoir la Journée.

59. Le Directeur exécutif a présenté les résultats du premier Forum mondial du Café où plus de 500 participants venus du monde entier se sont réunis à Milan le 30 septembre et le 1 octobre 2015 pour deux jours de présentations et de débats intéressants. Les principaux thèmes abordés ont été le café et le plaisir, la santé et la durabilité. Le pôle café d'Expo Milan 2015 a été visité par 13 millions de personnes.

60. Enfin, le Secrétariat a présenté un aperçu de ses plans pour la campagne 2016 de la Journée internationale du Café. Le Président a informé le Conseil que le Comité avait décidé

⁴ Le rapport de cette réunion a été distribué ultérieurement sous la cote [PM-48/16](#).

que la campagne 2016 serait intitulée "Pour l'amour du café" et comprendrait une campagne en ligne pour encourager les amateurs de café du monde entier à organiser leurs propres événements pour célébrer le café et soutenir les causes qui leur sont importantes.

61. Un Membre du Comité a suggéré que le Secrétariat organise un événement pour la Journée internationale du Café dans une autre ville que Londres pour mettre en évidence l'aspect global de la célébration. Le Secrétariat a pris note de cette observation et a assuré le Comité qu'il travaillerait avec les associations de café pour faire en sorte que des événements de haut niveau soient organisés dans le monde entier pour la JIC. Le Président du Conseil a demandé que les Membres qui souhaitent soumettre une proposition pour la Journée internationale du Café le fassent avant le 30 avril 2016, en tenant compte des informations présentées par le Président du Comité.

Point 12.3 : Comité des statistiques

62. Le Comité des statistiques a tenu sa 10^e réunion le mercredi 9 mars 2016. M. Piotr Krawczyk (Union européenne-Pologne) a été élu Président pour l'année caféière 2015/16.⁵

63. Le Président a noté que le Comité avait examiné la question du respect du Règlement sur les statistiques. Trente-quatre Membres importateurs représentant 99,6% des importations annuelles moyennes par tous les Membres importateurs pendant les quatre années caféières 2011/12-2014/15 l'ont intégralement respecté. Les performances des Membres producteurs sont plus mitigées. En incluant les données reçues en retard et en dehors des dates prévues par le règlement, 91% des Membres peuvent être considérés comme ayant pratiquement respecté le règlement.

64. Le Comité a reçu les résultats du programme d'amélioration de la qualité du café et a noté avec satisfaction les plans du Secrétariat de maintenir la Table ronde sur les statistiques. La Chef des opérations a indiqué que le Secrétariat avait l'intention d'entreprendre de nouvelles consultations avec les Membres afin de définir le meilleur plan d'action pour améliorer les statistiques de l'Organisation. Une fois terminées ces consultations, les travaux de la Table ronde sur les statistiques pourront recommencer. Les Membres ont été encouragés à fournir au Secrétariat des suggestions sur la façon de relancer les travaux du Comité.

65. S'agissant des facteurs de conversion du café soluble, le Comité des statistiques a décidé, après discussion, de recommander au Conseil de maintenir à leur niveau actuel les facteurs de conversion existants pendant encore trois ans.

⁵ Le rapport de cette réunion a été distribué ultérieurement sous la cote [SC-65/16](#).

66. Un Membre a noté que les statistiques sont de la plus haute importance pour les travaux de l'OIC et qu'il s'agit d'un service très important que l'Organisation offre sur le marché. Il a été souligné que le Secrétariat est toujours prêt à aider les Membres à respecter le Règlement sur les statistiques et désireux d'organiser des ateliers pour tous les Membres intéressés afin d'aider à la préparation des rapports statistiques.

Point 12.4 : Comité des projets

67. Le Comité des projets a tenu sa 11^e réunion le mercredi 9 mars.⁶ Après avoir adopté le projet d'ordre du jour, le Comité a nommé M. Primus Kimaryo (Tanzanie) en tant que Président et M. Conradin Rasi (Suisse) en tant que Vice-Président pour l'année caféière 2015/16.

68. Le Président a indiqué que l'Économiste en chef avait présenté une proposition de projet figurant dans le document [PJ-95/16](#), relative à l'autonomisation des femmes et des jeunes pour participer à la chaîne de valeur du café en Ouganda. Il a expliqué que le projet vise à renforcer les capacités des groupes de producteurs de café femmes et jeunes afin que, grâce à des technologies améliorées de production et de commercialisation, ils puissent obtenir de meilleurs prix. Suite aux recommandations du SCVP et du Comité, le Conseil a approuvé la proposition de projet.

69. L'Économiste en chef a fait le point de trois projets en cours, comme détaillé dans les trois annexes du document [PJ-100/16](#).

70. Le Directeur exécutif a présenté son plan de relance de l'aspect projets des activités de l'OIC, notamment par le biais de nouvelles voies de financement des projets et en veillant à ce que la durabilité du secteur du café reste un axe central.

71. La Chef des opérations a fait le point de Vision 2020 que le Comité a noté.⁷ L'Économiste en chef a fait le point du mécanisme africain du café en cours d'élaboration par la Banque africaine de développement.⁸

72. L'Ambassadeur du Pérou a informé le Comité d'une épidémie de rouille des feuilles du caféier et a invité le Secrétariat à diffuser les expériences réussies d'autres pays pour relever le défi. L'Économiste en chef a informé le Comité qu'un projet parrainé par l'OIC et mis en œuvre par CABI en Inde et dans quatre pays africains avait fourni des matériaux utiles qui pourraient être partagés avec les Membres. Le Comité a pris note de ces renseignements et a encouragé le Secrétariat à diffuser largement les résultats des projets pertinents.

⁶ Le rapport de cette réunion a été distribué ultérieurement sous la cote [PJ-101/16](#).

⁷ Pour plus amples détails, se reporter au point 14 Coopération avec d'autres organisations.

⁸ *Ibid.*

73. Le Conseil a pris note des rapports du Président et a approuvé la proposition de projet figurant dans le document [PJ-95/16](#).

Item 1: Recherche sur le café

74. Le Directeur exécutif a fait un bref rapport sur la participation de l'Organisation, à titre d'observateur, à la 21^e session de la Conférence des Parties (COP) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui s'est tenue à Paris en décembre 2015. Les principaux points ont été l'occasion de s'adresser aux ministres et aux dignitaires présents à la session de haut niveau au cours de laquelle il a souligné l'importance du café en tant que moyen de subsistance de millions de personnes, et l'impact du changement climatique.

75. Le Directeur exécutif a également indiqué que l'OIC avait organisé un événement parallèle dans la zone publique de la Conférence des Parties intitulé "Le changement climatique et le café". Enfin, l'OIC a participé à une session intitulée "Le rôle de l'agro-écologie dans l'exploration de mesures novatrices d'adaptation viables pour des petites exploitations de café résilientes" au Global Landscapes Forum, le plus grand événement en marge de la Conférence des Parties.

76. Le Conseil a pris note de ce rapport.

Item 2: Coopération avec d'autres organisations

77. Sous ce point, la Chef des opérations a fait rapport sur la coopération de l'OIC avec l'Association 4C et IDH dans le cadre du partenariat public-privé de Vision 2020 et sur le programme éducationnel conjoint avec l'Association européenne des cafés de spécialité (SCAE).

78. Avant de faire rapport sur les progrès de Vision 2020 depuis la dernière session du Conseil, la Chef des opérations a attiré l'attention des Membres sur un changement organisationnel qui aura une incidence sur les deux partenaires du protocole d'accord de l'OIC. Elle a expliqué qu'à partir du 1 avril 2016, le Programme de café durable de l'Association 4C et d'IDH fusionnera avec une nouvelle entité, la Plate-forme mondiale du café. Dans le cadre de cette fusion, tous les droits et responsabilités liés au protocole d'accord seront transférés à la Plate-forme mondiale du café. La Chef des opérations a salué la création de la Plate-forme mondiale du café qui sera un partenaire institutionnel solide pour l'OIC.

79. La Chef des opérations a indiqué que depuis septembre 2015 un certain nombre d'activités ont été menées par l'OIC en collaboration avec les partenaires dans le cadre du protocole Vision 2020.

80. Pour recueillir le soutien des parties prenantes du secteur du café, Vision 2020 avait été présenté à un large public lors de conférences clés, notamment la Conférence de l'Association africaine des café fins (AFCA) en février 2016 et la quatrième Conférence mondiale du Café à Addis-Abeba. Des représentants de différents pays ont été invités à partager leur expérience des partenariats public-privé pour la durabilité du secteur du café. La consultation des parties prenantes a révélé qu'il y avait une forte demande de partage des expériences avec les plates-formes nationales du café et les stratégies du café dans le cadre de Vision 2020.

81. Afin de réduire les chevauchements entre les initiatives et les programmes de développement durable existants, d'éviter toute duplication et d'accroître l'efficacité dans l'obtention de résultats, un projet a été mené pour cartographier systématiquement les différentes activités des secteurs public et privé. Les résultats de cette cartographie seront mis à la disposition du public et informeront les décideurs ainsi que le processus Vision 2020.

82. Des progrès ont également été réalisés sur des champs de travail spécifiques, par exemple, dans le domaine de l'accès au financement. En février, un atelier des parties prenantes a eu lieu à Dar-Es-Salaam sur la replantation et la réhabilitation des plantations de café. Il était organisé en partenariat avec IDH, l'Association 4C et DEG et a attiré des représentants des secteurs du café de l'Éthiopie, de la Tanzanie et de l'Ouganda. Le but était d'apprendre, de partager et de façonner des approches aux investissements à long terme dans des projets de restauration et de réhabilitation. Les résultats de l'atelier ont été présentés à un large public lors de la conférence de l'AFCA.

83. Les prochaines étapes pour le restant de l'année caféière 2015/16 seront d'affiner la vision globale d'un secteur du café durable au moyen de discussions avec les acteurs du secteur; de définir un cadre de progrès pour permettre aux divers programmes et initiatives de développement durable existants de signaler leurs progrès au moyen d'indicateurs de performance communs; et de faire avancer les travaux dans les principaux domaines thématiques.

84. Les Membres ont exprimé leur soutien à Vision 2020 et ont rappelé la nécessité d'une plus grande synergie entre les projets de l'OIC et cette initiative, compte tenu en particulier du nombre considérable d'actions stratégiques consacrées aux projets dans le Programme des activités.

85. La Chef des opérations a également fait rapport sur la troisième rencontre d'éducation au café qui a eu lieu en décembre 2015 au siège de l'OIC, en collaboration avec l'Association européenne des cafés de spécialité (SCAE). La "session café" portait sur la façon dont les

défauts se développent dans le café vert et sur leur goût. Elle a informé le Conseil que le nombre de participants a doublé par rapport aux deux premières rencontres. Les vidéos de toutes les présentations sont disponibles sur le site Web de l'OIC.

86. Le Directeur exécutif a fait rapport sur la note conceptuelle figurant dans le document [PJ-97/16](#) relative à la création d'un mécanisme africain du café, une initiative conjointe avec le Groupe de la Banque africaine de développement visant à soutenir le secteur du café africain.

87. Le développement du secteur du café africain fait face à un certain nombre de défis car sa transformation économique dépend de l'agriculture moderne caractérisée par une productivité et une valorisation accrues. Dans ce contexte, plusieurs partenaires ont approché la Banque africaine de développement après avoir discuté de l'idée au cinquième Forum consultatif de l'OIC pour demander la création d'un fonds de mise en valeur du café intitulé "Mécanisme africain du café".

88. Grâce à ce mécanisme, la Banque entend mobiliser des ressources pour des solutions durables qui permettront d'exploiter le potentiel de l'industrie du café africaine. La Banque organise un atelier les 28 et 29 avril à son siège à Abidjan pour définir la conception, les modalités et les conditions du mécanisme.

89. Le Directeur exécutif a indiqué que les contributions de l'Union européenne seront incluses dans la note conceptuelle avant l'atelier.

90. Le Conseil a pris note de ces rapports.

Point 15 : Politiques nationales du café

91. Trois Membres ont fait des présentations au Conseil sur leurs politiques nationales du café. Le Conseiller technique du Conseil technique du café et du cacao de Côte d'Ivoire a axé son exposé sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du programme de rénovation des caféiers. Le Vice-ministre du développement, de l'industrie et du commerce du Nicaragua a informé le Conseil de l'état actuel de la production de café au Nicaragua. Enfin, le Directeur exécutif du Conseil salvadorien du café a souligné les progrès réalisés dans la mise en œuvre des politiques visant à relancer la production de café. Les trois présentations sont disponibles sur le site Web de l'OIC.

Point 16 : Questions financières et administratives

Point 16.1 : Comité des finances et de l'administration

92. Le Comité des finances et de l'administration a tenu sa 19^e réunion les 9, 10 et 11 mars 2016. Mme Amy Diggs (États-Unis d'Amérique) a été élue Présidente et M. Felipe Robayo (Colombie) Vice-président.⁹

93. La Présidente a présenté un rapport sur la situation financière au 31 janvier 2016 ([FA-115/16](#)). Les recettes supplémentaires sont supérieures de £45 770 aux contributions budgétisées en raison de l'adhésion de la République démocratique du Congo et du Pérou. Le résultat net à la fin janvier est un excédent global de £98 800 par rapport au budget.

94. Le projet de budget administratif figurant dans le document [FA-119/16](#) a été présenté au Comité par le Chef du Service financier et administratif. Une augmentation de 3,5% a été attribuée aux dépenses de personnel, à la relocalisation des locaux de l'OIC et aux dépenses supplémentaires de réunion dues au fait que l'Organisation perdra ses installations de conférence après le déménagement du Secrétariat. Cependant, des économies ont été proposées dans d'autres domaines et le résultat net de ces propositions est que la contribution proposée pour 2016/17 resterait inchangée à £1 471, générant un excédent de £22 000 pour l'année. Il a également été indiqué que le Fonds de réserve avait été reconstitué à son niveau d'avant les travaux de rénovation effectués en 2012. Le Conseil a approuvé le projet de budget administratif.

95. La Présidente a également indiqué que le Chef du Service financier et administratif a présenté le document [FA-121/16](#) sur les arriérés de contributions. Après avoir examiné plusieurs options, le Comité est convenu que pour résoudre le problème du paiement tardif des contributions, la session de printemps du Conseil devrait être déplacée de mars à avril à partir de la session de printemps d'avril 2018. La date limite du 31 mars fixée pour le paiement des contributions ayant alors expiré au moment des réunions, les Membres en retard se verraient retirer leurs droits de vote, ce qui inciterait les Membres à payer rapidement leurs contributions. Le Conseil a approuvé cette recommandation.

96. Suite à la demande formulée par le Comité en septembre 2015, le Secrétariat a informé le Comité qu'il lançait un processus d'appel d'offres pour la nomination d'un commissaire aux comptes qui sera chargé de la vérification des comptes de l'exercice 2015/16, dont les résultats seront présentés à la prochaine réunion du Comité.

⁹ Le rapport de cette réunion a été distribué ultérieurement sous la cote FA-128/16.

97. Le Comité a également examiné les documents [FA-123/16](#), relatif aux traitements et aux contributions au Fonds de prévoyance pour le personnel des services généraux, et [FA-124/16](#), relatif au personnel des services organiques. Suite à la recommandation du Comité, le Conseil a approuvé les deux documents.

98. La Présidente a noté que le rapport final du consultant employé par l'Union européenne, qui a très aimablement financé ce rapport, a été présenté au Comité. Après une longue discussion, le Comité est convenu que les Membres devraient présenter leurs observations au Secrétariat avant la fin du mois de mai. Pendant ce temps, le personnel de l'OIC et le Directeur exécutif examineront également le rapport. Le cas échéant, un groupe de travail sera mis en place pour examiner les modifications proposées. L'Union européenne a encouragé le Secrétariat à examiner et à décider des propositions qui seront soumises au Conseil en septembre pour examen et approbation.

99. Le Comité a examiné le document [FA-126/16](#) dans lequel figurent des lignes directrices relatives à la mise en place de partenariats entre l'OIC et d'autres entités. Suite à la recommandation du Comité, le Conseil a approuvé le document comme base de la préparation d'un aperçu plus détaillé de la conception et de l'exécution de futurs partenariats.

100. La Présidente a indiqué que le Comité avait accepté la demande du Directeur exécutif de repousser à début 2017 la date du départ à la retraite du Chef du Service financier et administratif.

Point 16.2 : Comptes administratifs de l'Organisation pour l'exercice 2014/15 et rapport du commissaire aux comptes

101. La Présidente a noté que le Comité avait examiné les comptes administratifs de l'Organisation et le rapport du commissaire aux comptes ([FA-116/16](#)), les comptes vérifiés du Fonds spécial (FA-117/16) et les comptes non vérifiés du Fonds de promotion ([FA-118/16](#)).

102. Suite à la recommandation du Comité, le Conseil a approuvé les comptes vérifiés figurant dans les documents [FA-116/16](#) and [FA-117/16](#).

Point 16.3 : Locaux

103. La Présidente a indiqué que le Chef du Service financier et administratif a informé le Comité que, en échange de l'engagement de l'OIC de quitter les lieux, le propriétaire renoncerait à son droit aux frais de remise en état. On a estimé que le Secrétariat devrait réduire sa responsabilité en matière de frais de remise en état car ces coûts pourraient être supérieurs à £400 000. Le propriétaire a également offert à l'Organisation la possibilité de signer un nouveau bail sur une base à très court terme.

104. Le Comité a noté la préoccupation du Chef du Service financier et administratif que le marché de l'immobilier commercial à Londres continue d'augmenter avec une offre limitée dans le centre de Londres, ce qui le rend inabordable étant donné le budget de l'OIC prévu d'environ £30 par pied carré. En conséquence, l'Organisation devrait déménager en dehors du centre de Londres et une certaine attrition du personnel pourrait être prévue.

105. Le Directeur exécutif et les membres du Secrétariat continuent d'étudier les options disponibles à l'Organisation. Il a été convenu que le Secrétariat tiendrait le Comité informé de tout progrès et lui ferait rapport en septembre.

Point 17 : Contrat du Directeur exécutif

106. La Présidente a fait rapport sur le contrat du Directeur exécutif qui expirera le 30 septembre 2016. Une discussion s'est ensuivie au sein du Comité et du Conseil mais aucun consensus n'a pu être atteint sur un plan d'action approprié après l'expiration dudit contrat. Néanmoins, le Conseil s'est rallié à la suggestion que le Comité tienne une réunion intersessions avant la 117^e session du Conseil dans le but de trouver une solution satisfaisante dans les meilleurs délais. Les Membres ont exprimé leur inquiétude que l'incertitude concernant la nomination d'un directeur exécutif pourrait avoir un impact négatif sur les activités de l'OIC, y compris l'examen stratégique et les locaux.

107. Après avoir réitéré son plein appui au renouvellement du contrat du Directeur exécutif, l'Ambassadeur du Brésil a remercié les pays suivants qui soutiennent également le renouvellement du contrat: Bolivie, Colombie, Inde, Indonésie, Japon, Mexique, Fédération de Russie, Suisse, Ouganda et États-Unis. Il a également remercié les Membres ci-après, qui ne siègent pas actuellement au Comité des finances et de l'administration mais qui ont joint leur voix à celles en faveur du renouvellement: Côte d'Ivoire au nom du groupe africain, El Salvador, Nicaragua, Pérou et Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Point 17 : Fonds spécial

108. Il a été noté que des progrès ont été accomplis sur ce sujet mais que les producteurs n'avaient pas encore approuvé le projet de résolution figurant dans le document [WP-Council 267/16](#) et, par conséquent, n'étaient pas prêts à ce que le Fonds soit réparti. Les producteurs ont décidé de reporter la question à septembre 2016.

Point 18 : Questions diverses

109. Un Membre a informé le Conseil que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) tiendrait la 116^e réunion monographie sur le thème "Le café et les autres boissons chaudes" en mai 2016. La date limite de soumission des études pertinentes sur la cancérogénicité du café, y compris les études épidémiologiques et les essais biologiques, est le 22 avril 2016. Il a

suggéré de charger le Secrétariat de compiler les études pertinentes et autres informations sur la relation entre le café et la santé, en particulier en ce qui concerne la cancérogénicité, y compris celles dont l'OIC dispose déjà et celles qui seront mises à disposition par les gouvernements et les institutions des pays Membres. Le Secrétariat transmettra ensuite les études et les données disponibles à l'OMS afin d'assurer l'équilibre et l'impartialité des résultats. L'OIC devra également chercher à s'associer avec des universités et des instituts de recherche pour encourager de nouvelles études sur "Le café et la santé".

110. Le représentant de la Côte d'Ivoire a demandé que le Conseil approuve la proposition de son gouvernement d'accueillir une session du Conseil en septembre 2017 ou avril 2018. Le Conseil a approuvé la proposition et a décidé de garder les options ouvertes quant à la date exacte de la session en Côte d'Ivoire.

Point 19 : Prochaines réunions

111. La prochaine session du Conseil aura lieu à Londres (Royaume-Uni) du lundi 19 au vendredi 23 septembre. Le sixième Forum consultatif aura également lieu à cette époque.